



Plaidoyer citoyen pour une transition écologique respectueuse de la biodiversité

Redevables envers les générations à venir, nous devons exercer nos responsabilités de citoyens, et c'est pourquoi nous voulons contribuer à réorienter un modèle de développement qui conduit à l'épuisement des ressources de la Planète et à la destruction du vivant.

Habitants en zone rurale, bénéficiant d'une qualité de vie et d'un environnement privilégiés, nous sommes responsables d'en faire connaître les bienfaits, de veiller à les préserver pour tous et pour l'avenir, et d'alerter sur ce qui les menace.

Nous ne défendons pas d'autres intérêts que ceux du bien commun. Notre plaidoyer citoyen va à l'encontre des demandes des lobbies industriels, financiers et politiques qui se parent des fausses vertus du verdissement.

Nous avons centré notre réflexion sur la question de la transition énergétique telle qu'elle nous est imposée, et plus particulièrement contre l'industrie éolienne qui en est l'idole tutélaire. Depuis plus de 20 ans nous constatons dans nos espaces naturels les impacts négatifs de cette industrie, résultat des procédures qui en ont permis l'invasion au détriment de la protection de la biodiversité.

Comment comprendre qu'une transition, qui devait être bénéfique pour la planète, soit exclusivement dictée par des lobbies industriels et par des idéologues ? Est-il acceptable de précipiter les citoyens et leurs élus vers des choix hasardeux, sans débat démocratique, sans une analyse partagée de leurs incidences sur la santé, sur la biodiversité, sur le climat, sans une évaluation écologique et sociale rigoureuse ?

Nous dénonçons les actions et inactions irresponsables d'une ministre dont l'énergie se dissipe dans une politique sectorielle « tous renouvelables électriques » qui favorise la disparition des habitats et des zones humides et qui multiplie les projets dans les zones les plus impactantes pour la biodiversité, au prix d'études d'impact résolument incomplètes et non sincères.

Faut-il rappeler que, par exemple :

- selon un rapport de suivi de la Convention de Ramsar, en France 67% des zones humides métropolitaines avaient disparu entre le début du 20^{ème} siècle et 1971, et leur rythme de disparition s'est accéléré depuis 2000. Certaines sont supprimées des cartes officielles après qu'un opérateur les aient détruites.
- les projets artificialisant les sols se multiplient dans nos campagnes.
- les pouvoirs publics ignorent les alertes des ONG : LPO, FNE, SFEPM (société française d'étude et de protection des mammifères) et son communiqué-manifeste du 25 mai 2021 <https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/eoliennes-et-chauves-souris.html>
- ils ignorent les grandes tendances telles que la remontée en altitude de nombreuses espèces protégées en raison du dérèglement climatique.
- Etc.

Nous sommes convaincus que rien n'est irréversible. Nous en avons pour preuve des décisions récentes qui donnent enfin le primat au vivant sur le profit financier. Le Conseil constitutionnel¹ n'a-t-il pas consacré solennellement « *l'objectif de valeur constitutionnelle de protection de la santé et de l'environnement, patrimoine commun des êtres humains, pouvant justifier des atteintes à la liberté d'entreprendre* » ?

Nous n'avons ni la prétention, ni la capacité d'agir sur tous les sujets. Nous avons acquis une connaissance concrète sur les méfaits de l'industrie éolienne et sur les dévoiements de la transition énergétique. Aussi, nous ne pouvons qu'encourager les Préfets les plus consciencieux à refuser les projets les moins soutenables, à les encourager dans leur reconnaissance que protéger la biodiversité est prioritaire et que les générations futures nous remercieront de la vigilance que nous aurons exercée.

Mais ce ne sera pas toujours suffisant. D'où ce point-presse pour mettre notre expérience au service d'une vie meilleure pour tous.

Marseille, la Base, 3 rue Pierre Roche, 6 septembre 2021 (10:30)

¹Décision n°2019-823 QPC du 31 janvier 2020